



## Session botanique précoce 2026 dans les Bouches-du-Rhône

**Du samedi 7 au dimanche 8 mars 2026**

### Niveau physique



**Facile, 1h à 3-4h de marche,**  
sur sentier et rochers littoraux.  
Pas de difficulté technique. Faible  
dénivelé.

### Niveau botanique



**Tout niveau** : les espèces très communes  
ne seront pas forcément revues en détail  
mais tout le monde peut y participer.

Cette session est consacrée à la flore précoce du littoral des Bouches-du-Rhône. Accompagnés par Clément Devaux de la Linnéenne de Provence, et quelques-uns de leurs adhérents, nous commencerons par herboriser autour du phare du Cap Couronne et chercherons ses spécialités (*Allium chamaemoly*, *Gagea apulica...*) avant de pique-niquer. Ensuite, nous passerons l'après-midi dans la plaine de Bonnieu près du littoral (*Erodium acaule*, *Limonium pseudominutum...*).

Dimanche, avec Colette Guidat, nous découvrirons Pomègues, seconde île du Frioul que nous n'avions pas visitée en 2024. Nous observerons la flore précoce insulaire dont (*Fumaria mumbyi*, *Fumaria flabellata*, *Hyoseris scabra...*)

En cas de très mauvais temps empêchant la liaison maritime sur l'île de Pomègues, nous herboriserions au mont Rose sur le littoral près de Marseille.

**Date** : Du samedi 7 mars à 10 h 30 au dimanche 8 mars à 17 h 30

**Encadrants** : Serge Risser (Gentiana), Clément Devaux, Colette Guidat (Linnéenne de Provence)

**Coût du week-end** : 100 € pour 2 jours (1 nuit). Le prix ne comprend pas le trajet aller-retour et les déplacements lors du stage.

### Hébergement :

- Auberge la Folie (13) - 1 nuit en chambre double ou quadruple le samedi. Pique-niques tirés du sac

**L'inscription est obligatoire avant le 10 février.**

Elle sera accompagnée d'un chèque d'arrhes de 50 € ou de la totalité de 100 €.

---

**CONNAÎTRE, FAIRE CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LA FLORE SAUVAGE ISÉROISE**

**Gentiana, Société botanique dauphinoise D. Villars**

MNEI - 5 place Bir-Hakeim - 38000 GRENOBLE / 04 76 03 37 37 | [gentiana@gentiana.org](mailto:gentiana@gentiana.org) | [www.gentiana.org](http://www.gentiana.org)

**BULLETIN D'INSCRIPTION  
SESSION BOTANIQUE PRÉCOCE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SAMEDI 7 MARS AU DIMANCHE 8 MARS**

A renvoyer à Gentiana - MNEI, 5, place Bir-Hakeim, 38000 GRENOBLE.

Je soussigné·e,

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Tél. : .....

Adresse électronique : .....@.....

**m'inscris au week-end de botanique :**

**du samedi 7 mars au dimanche 8 mars (100 €)**

Je joins un chèque d'arrhes de **50 euros** à l'ordre de Gentiana.

En cas de désistement dans le mois qui précède la date du stage, aucun remboursement ne sera effectué.

Fait à : ..... Le : .....

Signature :

*Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée des bulletins accompagnés du règlement.  
L'inscription au stage vaut accord de principe quant à l'approbation de la charte du stagiaire (ci-jointe) et à son application.*

**CONNAÎTRE, FAIRE CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LA FLORE SAUVAGE ISÉROISE**  
**Gentiana, Société botanique dauphinoise D. Villars**

MNEI - 5 place Bir-Hakeim - 38000 GRENOBLE / 04 76 03 37 37 | [gentiana@gentiana.org](mailto:gentiana@gentiana.org) | [www.gentiana.org](http://www.gentiana.org)

## Charte du stagiaire dans le cadre d'un stage organisé par GENTIANA

---

Dans le cadre de ses activités, GENTIANA Société botanique dauphinoise D. Villars organise des stages de botanique ouverts à ses adhérents comme à des personnes d'autres associations.

**Art. 1** - Le prélèvement d'un certain nombre d'espèces étant interdit par la loi, les stagiaires s'engagent à déterminer ces espèces sans leur porter préjudice.

En conséquence on demande au stagiaire un respect de la réglementation en vigueur.

**Art. 2** - Pour les espèces non réglementées, la prise de vue photographique est privilégiée à la mise en herbier en particulier pour les espèces rares.

**Art. 3** - L'encadrant et l'organisateur peuvent modifier le programme initialement prévu.

**Art. 4** - Le stagiaire se doit d'accepter les modifications et de prendre connaissance du niveau de difficulté afin d'être à même de prendre toutes précautions utiles ; il s'engage à signaler à l'organisateur, avant le début du stage, tout problème susceptible de contrecarrer le bon déroulement de celui-ci (problèmes de santé, difficulté à marcher, etc.) ; il se doit d'être équipé d'un matériel en adéquation avec les conditions et difficultés susceptibles d'être rencontrées (chaussures de randonnée,...).

**Art. 5** - Les connaissances de chacun pouvant faire progresser le groupe, chacun se devra de faire preuve de pédagogie et partagera son savoir afin que la botanique perdure.

**Art. 6** - La bonne humeur étant de rigueur, chacun se doit d'apporter la sienne...

Adoptée au Conseil d'Administration **du 6 mars 2000**

---

CONNAÎTRE, FAIRE CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LA FLORE SAUVAGE ISÉROISE

Gentiana, Société botanique dauphinoise D. Villars

MNEI - 5 place Bir-Hakeim - 38000 GRENOBLE / 04 76 03 37 37 | [gentiana@gentiana.org](mailto:gentiana@gentiana.org) | [www.gentiana.org](http://www.gentiana.org)